

**CE PROCÈS-VERBAL EST SUJET À L'APPROBATION
DU CONSEIL À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE**

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**16 NOVEMBRE 2020
17 H 50**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 16 novembre 2020, à 17 h 50, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

En raison de la pandémie de COVID-19 et en application des dispositions de l'Arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020, la présente séance est tenue sans la présence du public et est publiée dès que possible sur le site Internet par un procès-verbal permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Le maire Martin Damphousse confirme le retrait du sujet ci-après à l'ordre du jour :

2. Démolition – 3886 et 3910, chemin de la Baronnie

À l'appel des points à l'ordre du jour, le directeur des Services juridiques et greffier fait la lecture des projets de résolutions :

RÈGLEMENTS

**2020-452 Certificat d'autorisation P.I.I.A. n° 2020-095
Agrandissement du bâtiment principal
123, chemin du Petit-Bois**

CONSIDÉRANT la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU-2020-085 du 4 novembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la demande de P.I.I.A. n° 2020-095 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal sis au 123, chemin du Petit-Bois par l'ajout de classes modulaires, le tout, tel que présenté sur les plans concept de VBGA Architectes, dossier 19 111, en date du 28 octobre 2020.

Le bâtiment principal est sis au 123, chemin du Petit-Bois, sur les lots P-106,

P-923 et P-924 du cadastre de la Paroisse de Varennes, dans les zones M-505 et M-574.

La demande complète de permis ou certificat devra être transmise au Service de l'urbanisme et de l'environnement dans un délai n'excédant pas six (6) mois de la présente résolution, conformément aux dispositions de l'article 21 du règlement 848.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2020-453

Contrats de transformation électrique de quatre camionnettes Autorisation de signature

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 11 novembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été formulée jusqu'à maintenant suite à la publication de l'avis d'intention sur SÉAO et que les entreprises intéressées doivent manifester leur intention avant le 20 novembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER conditionnellement à l'expiration du délai exigé à l'avis d'intention sur SÉAO, les contrats pour la conversion électrique de quatre camionnettes (Ford F150 (1), Ford F250 (2) et Ford E450 (1)) à l'entreprise Écotuned pour un montant de 344 925 \$ taxes incluses et comprenant un module de recharge de niveau 3.

La dépense sera financée par les sources suivantes :

- 50 % sera financée par une subvention à recevoir de la Fédération Canadienne des Municipalité (FCM);
- 50 % sera financée par le fonds de roulement.

Le fonds de roulement sera remboursé sur une période de 5 ans à compter de 2022.

D'AUTORISER monsieur Sébastien Roy, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, les deux contrats pour la conversion électrique de camionnettes usagées;

Certificat du trésorier numéro 3454

ADOPTÉE.

2020-454

Mandat de services professionnels architecture – Actualisation du projet de caserne

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction générale, bureau de projet en date de ce jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER un mandat d'actualisation du projet de caserne à Lemay, Côté Architectes inc. pour la modification du PFT de 2018, selon son offre de services du 13 novembre 2020, au montant de 61 807.11 \$ taxes incluses.

Certificat du trésorier numéro 3460

ADOPTÉE.

2020-455 Contrat de pose de pieux – Promenade au parc de la Commune

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction générale en date de ce jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER un contrat à la compagnie Pieux Vistech Rive-sud (2001) inc., selon son offre du 12 novembre 2020, pour la pose d'un maximum de 200 pieux pour la future passerelle au parc de la Commune, pour une somme maximale de 80 842 \$ taxes incluses.

Certificat du trésorier numéro 3461

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2020-456 Promesse de vente d'immeubles – L. TECH BIO INC.
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse de vente d'immeubles et tout acte de vente en découlant à intervenir entre L. Tech bio inc. et la Ville de Varennes; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduite.

ADOPTÉE.

**2020-457 Bail de terres agricoles
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail à intervenir

entre Ferme Promat inc. et la Ville de Varennes; tel bail est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2020-458 Entente en développement culturel 2021-2022

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide aux initiatives de partenariat – Entente de développement culturel 2021-2022;

QUE madame Ève Fontaine, directrice du Service arts, culture et bibliothèque, soit désignée comme mandataire aux fins de ce projet et de confirmer que Ville de Varennes s'engage à contribuer au moins au montant équivalent à celui investit par le Ministère.

ADOPTÉE.

2020-459 Arrêtés ministériels 2020-033 et 2020-049 – Poursuite des processus de consultation ou d'approbation référendaire pour certains dossiers – Ajustement à la liste (16-11-2020)

CONSIDÉRANT la présente situation de pandémie;

CONSIDÉRANT que plusieurs processus de consultation publique ou d'approbation référendaire ont été jusqu'ici interrompus par l'effet des décrets et arrêtés ministériels;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 7 mai 2020 et de l'arrêté ministériel 2020-049 du ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 4 juillet 2020;

CONSIDÉRANT le prolongement des mesures de confinement et de distanciation sociale et l'importance de permettre à certains projets d'avancer et de pouvoir se réaliser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procédures faisant partie du processus décisionnel de la Ville de Varennes et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soient remplacés par les procédures décrites à l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 7 mai 2020 et de l'arrêté ministériel 2020-049 du ministre de la Santé et de Services sociaux en date du 4 juillet 2020 pour les dossiers énumérés en annexe des présentes.

ADOPTÉE.

**2020-460 Versement de l'aide financière à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial
79, rue Sainte-Anne**

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement 747 établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Varennes;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service de l'urbanisme et environnement en date du 6 novembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le versement de l'aide financière au montant de 20 000 \$ au propriétaire du 79, rue Sainte-Anne.

Un montant de 10 000 \$ provient du Fonds patrimonial et un montant de 10 000 \$ provient de la contribution du ministère de la Culture et des Communications.

Certificat du trésorier numéro 3458

ADOPTÉE.

2020-461 Entente de principe – Convention collective groupe métier

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil accepte et approuve l'entente de principe relative à la nouvelle convention collective de travail entre la Ville de Varennes et le Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 1965, groupe métier, tel que constatée aux documents en annexe des présentes.

QUE la directrice du Service des ressources humaines est mandatée pour poursuivre les discussions avec le syndicat pour la production des textes finaux.

ADOPTÉE.

**2020-462 Embauche – Monsieur Alexandre Sigouin
Chef de division – Service de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Alexandre Sigouin au poste de chef de division au Service de sécurité incendie, poste cadre à temps complet, à compter du 7 décembre 2020.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 17 h 56.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA